

PROGRAMME VACANCES D'AVRIL 2012

ANIM2PROX



12/17 ANS



Pour les jeunes des communes de :

Châtillon-St Jean, Clérieux, Crepol, Genzrieux, Geysans, Granger-lès-Beaumont, Le Chalon, Mourz St Eusèbe, Peyrins, Miribel, Montmi-
ml, Montrigaud, Saint Bardoux, Saint-Christophe -le-Larir, Saint Laurent d'Onay, Saint Michel sur Savasse, Saint Paul les Romans, Triors

Un aperçu des animations proposées : Escapade en Avignon, soirée Casino, journée troc des talents, $\frac{1}{2}$ journée piscine, vélo, déco, BabyFoot humain

Ce programme des vacances d'avril se terminera par une soirée « ChicHoc-Chochic ! vendredi 20 avril à salle polyvalente de Geysans

18h-19h : Apéro parents/jeunes

19-22h Soirée jeunes animée par un DJ et les animateurs.....

Contact

Portable Anim2prox : 06 83 84 12 35

Mail : anim.jeunes@pays-romans.org

Site Internet Jeunesse du Pays de Romans :

<http://www.jeunes.pays-romans.org>

Blog : <http://anim2prox.skyrock.com>

Facebook : animprox



Infos Geysans



Lettre d'information municipale

Avril 2012

Ecole maternelle

Depuis plusieurs années un partenariat permet aux enfants de Geysans de moins de 5 ans d'être scolarisés à l'école maternelle de Peyrins.

Des parents d'élèves souhaitent modifier ce partenariat en faveur de l'école de Génissieux.

Une réunion entre les maires, adjoints en charge des affaires scolaires, enseignants et Mme Galena, inspectrice d'académie, s'est déroulée en début d'année pour traiter de ce sujet :

- Pour éviter une fermeture de classe, la commune et les enseignants de Peyrins souhaitent ne pas dénoncer ce partenariat.
- Quant à la commune de Génissieux, elle n'est pas favorable à l'accueil des petits écoliers Geysannais car l'effectif de ses écoles est trop élevé.

Pour l'année scolaire 2012-2013, les enfants de Geysans de petite et moyenne section maternelle seront donc scolarisés à Peyrins.

La situation sera réexaminée en début d'année 2013.

Impôt sur le revenu

Comme l'année dernière, Mr Guy Esquet, habitant de la commune, met à disposition ses compétences pour nous aider à rédiger notre déclaration d'impôt.

Il assurera des permanences en mairie le :

- Vendredi 11 mai de 14h00 à 16h00
- Jeudi 24 mai de 14h00 à 19h00

Nous le remercions par avance

Elections présidentielle et législatives

Rappel des dates :

Présidentielle : 1^{er} tour 22 avril, 2^{ème} tour 06 mai

Législatives : 1^{er} tour 10 juin, 2^{ème} tour 17 juin

A Geysans le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00.

Vote par procuration, comment ça marche ?

Vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix, inscrite sur les listes électorales dans la même commune que vous. Pour cela, il vous suffit de vous rendre dans votre commissariat, brigade de gendarmerie ou tribunal d'instance muni d'une pièce d'identité pour établir votre procuration. Vous attesterez des raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas être là (vacances, déménagement, etc.) et indiquerez prénom, nom, adresse, date et lieu de naissance de la personne que vous avez choisie

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site du ministère de l'Intérieur :

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/comment_voter/vote-par-procuration

« Bon appétit »

Depuis quelques semaines un *pizzaiolo* propose ses services tous les vendredis soirs. Son camion stationne devant la salle polyvalente de 17h30 à 22h00.



Agenda

- Samedi 29 juin fête de l'école
- Dimanche 15 juillet la fête au village aura pour thème « les marchés artisanaux »

Chaufferie à bois déchiqueté

Ce projet permettra de chauffer avec de l'énergie renouvelable l'ensemble des bâtiments communaux : la salle polyvalente, l'école, la mairie, les 4 logements gérés par la commune et les 8 logements administrés par Habitat Pays de Romans.

Les travaux ont démarré après la période de grand froid.

Le bâtiment, situé à l'arrière de la salle polyvalente prend forme, il abritera le silo, les chaudières et un local de stockage pour les associations.

L'été, la chaudière sera à l'arrêt ; les capteurs solaires installés sur le toit de ce bâtiment prendront le relais pour satisfaire les besoins en eau chaude sanitaire.

Quelques désagréments sont à prévoir :

- Rue des tilleuls et route du Bourg, lorsque les tranchées seront réalisées pour l'enfouissement du réseau de chaleur.
- Pour les habitants des logements communaux et du Mas Yon lors du raccordement à ce nouveau mode de chauffage.

Les travaux se termineront au cours du mois de juin.

